

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Riom
Canton de Maringues
Mairie 63310 SAINT-DENIS-COMBARNAZAT
☎ 04.70.41.51.58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an **deux mil dix-sept**,

le : **trente et un mars** à 19 heures 00,

le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SAINT-DENIS-COMBARNAZAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard FERRIERE, Président.

Nombre de membres en exercice : 8

Date de convocation du Conseil d'Administration : 25 mars 2017

Présents : FERRIERE -CORNIL -THOMAS - LEGENDRE -BASMAISON -SOALHAT - TIXIER

Absent : PERROUX

Procuration : PERROUX à FERRIERE

❖ Aide financière du CCAS à la participation au centre de loisirs

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 26 juin 2011, le CCAS offrait une aide financière par enfant et par jour pour la participation des enfants de la Commune au centre de loisirs de l'ancienne Communauté de Communes Limagne bords d'Allier.

Face au budget contraint, il propose de réduire le montant de cette aide.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- Décide d'accorder une aide de 4 € par enfant et par jour quelque soit le nombre de jour à concurrence du montant payé par la famille par enfant et par jour.
- Décide d'appliquer cette modification à compter de l'inscription aux vacances d'été 2017.
- Un justificatif du montant payé par les familles sera demandé pour le versement de l'aide.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président, B. FERRIERE

